

# 14 novembre 2012

## Dies Academicus Fribourg

---

Monseigneur,  
Madame la Présidente du Grand Conseil fribourgeois,  
Monsieur le Président du Conseil d'État,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'État,  
Monsieur le Préfet,  
Madame la Présidente du Sénat,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs,  
Chers invités,

Je tiens à vous remercier sincèrement, M. le Recteur Vergauwen, de l'immense privilège que vous me faites en ce jour solennel, privilège que l'Université de Fribourg fait au Canton du Valais en nommant l'un de ses représentants à la Présidence d'honneur de ce Dies Academicus 2012. Ce geste symbolise à nos yeux les liens très forts unissant depuis des siècles le Valais au Canton de Fribourg.

Ces rapports étroits et cette compréhension naturelle entretenus par les Fribourgeois et Valaisans découlent, malgré l'absence de frontières communes, du partage de certaines particularités. Je me permets d'en évoquer brièvement quelques-unes.

- Issus de la même **tradition catholique romaine**, nos deux cantons partagent des valeurs fortes, notamment la solidarité, le partage et l'esprit de communauté, le respect mutuel et l'humilité.
- **Le bilinguisme** aussi marque assez profondément les cultures de nos deux cantons. Francophones et germanophones se côtoient et s'épaulent quotidiennement, constituant une incroyable source d'enrichissement mutuel.
- **L'Université de Fribourg** constitue aussi l'un des liens forts entre nos deux cantons. Elle est l'un des lieux de formation les plus plébiscités par les étudiants du Vieux-Pays. Cette année, 711 jeunes Valaisannes et Valaisans fréquentent quotidiennement ses auditoriums et la réputée faculté de droit accueille à elle seule pas moins de 118 de nos ressortissants.

L'attractivité exercée par l'Université de Fribourg ne date pas d'aujourd'hui : bon nombre de nos religieux, avocats, politiciens ou de grandes personnalités valaisannes ont obtenu leur diplôme au sein de votre prestigieuse institution.

Certains Valaisans ont même marqué l'histoire de *l'ALMA MATER*. Citons M. Bernhard Schnyder qui nous a quittés cet été. Il y a vécu une carrière exemplaire de professeur, assumant même la fonction de Recteur de l'Université de 1979 à 1983.

Les liens entre l'Université de Fribourg et le Valais se sont encore accentués avec la création d'un Master interdisciplinaire en droits de l'enfant à Sion, appuyé avec complicité par M. Jean Zermatten, président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, promu en 2007 Docteur honoris causa de votre Université.

La preuve de nos liens étant rappelée, j'en viens à une thématique d'actualité qui est celle du positionnement actuel et futur des Universités, approche faite par le Chef du Département de l'éducation d'un canton non universitaire.

Rappelons que l'article 63a de notre Constitution fédérale demande à la Confédération et aux cantons d'assurer la compétitivité et la qualité de l'espace des Hautes Écoles.

Le grand défi de la décennie à venir sera celui de la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Il faudra pour cela transformer assez fondamentalement le paysage tertiaire suisse. La tâche sera longue et exigeante.

Avant la mise en vigueur de la loi fédérale adoptée le 30 septembre 2011, il nous faudra construire et adhérer à deux accords :

- Tout d'abord un concordat entre les cantons.
- Plus tard, une convention entre ceux-ci et la Confédération.

Dans tous les cas, l'Université devra elle aussi conduire, anticiper un processus de révision fondamentale.

Nous le savons tous ! Le cadre constitutionnel et législatif exige une harmonisation, une simplification et une véritable coordination ! Le monde tertiaire, notamment universitaire, avec l'entrée en vigueur sur le Vieux Continent du système de Bologne s'est élargi et il est en pleine expansion.

La palette des offres aux étudiants s'est considérablement diversifiée, aussi bien en matière et en nombre de formations qu'en lieux d'études.

Notre monde s'est rétréci : les quatre coins de l'Europe peuvent être rejoints en quelques heures ! Dans ce paysage élargi, nos Universités suisses doivent pouvoir se profiler et mettre en avant leurs spécificités et leurs qualités.

La loi fédérale rappelle également que l'université est le lieu par excellence de la recherche fondamentale.

L'Université doit donc cultiver sa vocation en cette matière, elle doit oser investir sans forcément attendre le retour direct sur investissement ; elle doit rester un centre de foisonnement d'idées, de créations et d'innovations !

Un pays comme le nôtre, pauvre en ressources naturelles, sait à quel point la recherche et l'innovation sont centrales ! Aujourd'hui, si la Suisse est en tête du classement international sur la capacité d'innover, elle le doit aux Universités et le réseau créé avec l'ensemble de la société. Mais restons sur nos gardes : il n'est guère facile d'atteindre le sommet mais encore plus difficile d'y rester.

Nous les politiciens devront défendre avec détermination et engagement l'éducation, la formation et la recherche, notamment à travers les exercices budgétaires, exercice périlleux sans aucun doute !

Notre longue expérience du fédéralisme se révélera en ces domaines une véritable richesse, à condition que nous sachions l'orienter de manière adéquate et cohérente.

La concentration sur un si petit territoire d'un nombre important d'universités constitue assurément un terreau fertile aux découvertes et à l'innovation !

La coordination pourra prendre aussi d'autres formes : elle pourra se faire avec des Hautes écoles spécialisées, voire les Hautes écoles pédagogiques.

Nos universités se doivent de réaffirmer et partiellement de repenser leur mode de positionnement face à ces institutions. Ces dernières pourraient être considérées comme des concurrents qui viennent chasser sur le terrain des Universités. Certes, il y a de cela, mais les objectifs de l'Université sont autres et le resteront. En complémentarité, l'approche académique diffère du rôle professionnalisant des Hautes écoles spécialisées.

Antoine de Saint Exupéry a écrit dans *Citadelle* : « *Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis.* » ! Ensemble, Hautes écoles spécialisées, universités et écoles polytechniques contribuent à rendre ce pays innovateur, compétitif et capable d'offrir tout un éventail de carrières aux jeunes de ce pays !

À nous de savoir mieux dessiner les spécificités des filières, pour que les jeunes puissent choisir de façon plus éclairée et en conformité avec leurs aspirations personnelles.

Je suis pour ma part convaincu que la complémentarité objective et volontaire des diverses formations constituera le ciment de demain pour notre pays.

Il reste au monde académique et politique à mettre le tout en musique de façon responsable.

À chacun sa propre partition dans cet orchestre de la formation, avec ses mélodies particulières, avec une symphonie à la clé. La pièce de musique devra garantir une certaine autonomie aux musiciens qui participeront ou non à l'exécution de la pièce et qui rajouteront des couleurs à l'interprétation !

Le Canton du Valais souhaite jouer sa partition au sein de cet orchestre.

En créant des niches liées aux Universités, comme par exemple l'Institut universitaire Kurt Bösch, qui offre, en collaboration avec les Universités de Lausanne et de Fribourg des Masters en tourisme et en droit de l'enfant, ou l'Université à distance, qui, pourquoi pas, pourrait demain être partenaire de l'Université de Fribourg, ou encore en s'associant avec l'EPFL pour l'installation de plus de dix chaires au centre du canton, le Valais façonne ainsi ses réseaux.

Son objectif pour ces prochaines années est de poursuivre dans cette direction afin de donner sur son territoire la plus-value capable de dynamiser la vie économique en créant de nombreux postes de travail de haut niveau.

Autre défi : nos étudiants suisses, grâce aux facilités administratives et au lancement de thématiques d'intérêt général sont plus attirés qu'hier par des offres de formation à l'étranger, dont les universités sont désormais accessibles.

Si cet élargissement constitue pour nos jeunes une chance à saisir, il implique tout un travail de la part des universités suisses qui doivent aussi se profiler et participer à cette mobilité.

La mobilité et le plurilinguisme sont devenus incontournables pendant le cursus universitaire. Que cela soit un semestre dans le cadre d'Erasmus ou un cycle complet ailleurs en Europe ou sur un autre Continent, nos étudiants hésitent de moins en moins à franchir le pas et à s'expatrier temporairement au moins.

En respectant certaines règles éthiques et leurs valeurs propres, les universités doivent proposer aux étudiants une offre de qualité, ce qui implique à la fois :

- des connaissances sérieuses et approfondies,
- un véritable esprit critique et de créativité,
- une grande capacité d'adaptation aux règles de la société mondialisée et du marché du travail,
- le tout foncièrement imprégné d'un respect de l'humain et de son environnement.

Ces conditions remplies, nos universités dégageront une image forte et attractive de la Suisse, celle qui a fait l'excellence du « Swiss Made » ! Il en va de l'avenir de notre pays.

La qualité appelant la qualité, ce fort rayonnement permettra d'attirer également des professeurs et des chercheurs de renom.

Notre monde évolue vite : cela est vrai également pour nos universités suisses.

Puissent-elles être les gardiennes des valeurs qui ont fait et font toujours leur réputation et leur succès, mais sans oublier d'interagir activement avec leur environnement ! C'est le message que je souhaitais vous délivrer aujourd'hui, en ce moment solennel.

Que l'Université de Fribourg vive longtemps ! Qu'elle soit fidèle aux traditions de ses pères, tout en prêtant une oreille attentive à ses ambitions et à son futur prestige !

Claude Roch  
Conseiller d'État